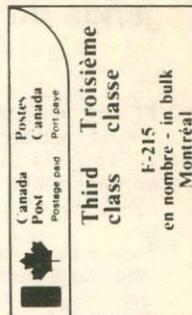




# nouvelles csn

numéro 105

semaine du 24 fév. au 2 mars 1981



## REYNOLDS : UNE LUTTE POUR LE

**RESPECT** — 2000 personnes ont manifesté samedi le 28 février pour souligner les 12 mois de lock-out à la compagnie Reynolds. Pendant un an, cette compagnie a misé sur la faim et la peur pour écraser ses 825 travailleurs et travailleuses qui veulent améliorer substantiellement leur convention collective et rattraper l'écart de salaire de quelque \$ 3 l'heure avec les autres usines d'aluminium au Québec. Déjà la compagnie avait commencé à se rendre compte qu'elle ne parviendrait pas à ses fins, puisque dans les jours précédents, elle avait commencé à négocier, elle qui avait toujours refusé de le faire. Mais si elle avait encore quelque espoir d'échapper à la signature d'une bonne convention, la manifestation lui aura enlevé ses dernières illusions. Quand nous allons rentrer travailler, Reynolds va nous respecter, a proclamé le président du syndicat, Conrad Giguère, devant les manifestants et manifestantes massés devant l'usine. Et à ceux qui croient que la CSN va manquer de moyens pour vous soutenir, a ajouté le président de la CSN Norbert Rodrigue, détrompez-vous ! ce n'est jamais arrivé et ça n'arrivera pas. Une importante soirée de solidarité a terminé le message envoyé à la compagnie.

## LES EMPLOYEURS DE RADIO-ACADIE POURSUIVIS

— Le syndicat CSN des travailleurs de Radio-Acadie (CJVA, Caraquet, Nouveau-Brunswick) vient d'intenter une poursuite contre Me Pierre Jolin, de Québec, conseiller juridique de l'Association canadienne des radiodiffuseurs de langue française, de même que contre son client, Ruffino Landry, principal actionnaire de Radio-Acadie. Ils sont accusés d'avoir tenté de mettre sur pied un syndicat de boutique afin de déloger le syndicat CSN. Une grève légale paralyse cette station depuis le 13 février dernier.

## LES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE APPUIENT LA GRANDE CORVÉE\*\*\* LA LISTE DES CONFLITS À LA CSN\*\*\*

Montréal, le 26 février 1981 — **NOUVELLE RUPTURE DES NÉGOCIATIONS À RADIO-CANADA** — Après 4 mois de grève et de nombreuses et infructueuses tentatives de négociations, le syndicat général du cinéma et de la télévision en vient à la conclusion que la Société Radio-Canada refuse délibérément de régler le conflit qui l'oppose à ses 215 journalistes et commis francophones et anglophones du Québec :

— après dix jours de laborieux pourparlers, la troisième tentative de médiation de Guy de Merlis a échoué devant l'intransigeance et la mauvaise volonté des négociateurs du réseau français de Radio-Canada.

— encore une fois, le SGCT a été le seul à prouver sa volonté d'en arriver à un règlement de ce conflit, en présentant des contre-propositions sur des points majeurs : les surnuméraires, les salaires et les vacances.

— au chapitre des salaires, par exemple, le syndicat a renoncé au principe de l'indexation et a abaissé ses demandes de 13,5 % à une moyenne annuelle de 12 % (ce qui permettrait tout juste de maintenir le pouvoir d'achat des membres du SGCT).

Quant à Radio-Canada, sa seule ouverture n'en fut pas une : elle a légèrement modifié sa proposition sur les congés de maternité, mais il s'agissait là d'une nouvelle politique nationale de la Société d'État qu'elle se doit d'appliquer à ses journalistes comme à ses autres employés.

— Notre conviction que Radio-Canada refuse sciemment de régler ce conflit est renforcée par les propos de Guy de Merlis (« le meilleur médiateur au Canada », selon le ministre du Travail, monsieur Reagan). M. de Merlis nous a laissé savoir qu'à son avis Radio-Canada n'est pas prête à régler.

\* \* \*

## L'agenda du mouvement

### mars

- 2-3 **FESP** comité de coordination, salle 2-A de l'édifice de la CSN, 9 h 30.
- 3-6 **CSN** conseil confédéral, à Québec.
- 4 **conseil central de Montréal** assemblée générale, à 19 h, au 1601, de Lormier.
- 7 **conseil central de Montréal** manifestation de la journée internationale des femmes.
- 8 **condition féminine** journée internationale des femmes. Activités variées dans les régions.
- 13-15 **SECSN** assemblée générale à Québec.
- 14 **soirée de solidarité** en appui aux forestiers, à 20 h, au gymnase du cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario.
- 19-21 **Fédération des syndicats des mines et de la métallurgie** bureau fédéral à Québec.
- 19-21 **Sherbrooke**. Congrès d'orientation à l'hôtel Le Baron.
- 21 **colloque de l'ACEF**, à l'UQAM, à 10 h.
- 21 **lutte des forestiers** spectacle de solidarité au cégep du Vieux-Montréal.
- 26-28 **FNSBB** congrès de la fédération à Montréal.
- 26-29 **FNEQ** conseil fédéral à Québec.

### avril

- 21-25 **Saguenay Lac St-Jean**, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi.

**LE CONSEIL CONFÉDÉRAL : DU 3 AU 6 MARS À QUÉBEC** — Le conseil confédéral, qui devait se tenir du 25 au 27 février, a été déplacé du 3 au 6 mars en raison de la possibilité d'une commission parlementaire sur le droit de grève aux mêmes dates en février.

**LES ACTIVITÉS DU 8 MARS** — Une manifestation aura lieu le 7 mars à Montréal, où le 8, de midi à minuit, ce sera la grande rencontre de la journée internationale des femmes, au Pavillon Judith-Jasmin, à l'UQAM. Service de garderie sur place, à la garderie de l'UQAM, pavillon Hubert-Aquin, de 12 h à 23 h. Réservation : Ginette Dupaul, 286-2245.

**17-19 mars : COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE DROIT DE GRÈVE** — Cette commission parlementaire était d'abord prévue pour fin-février. N'oublions pas que des activités sont prévues dans le cadre de cette commission parlementaire :

- le 17 : actions locales (piquetages d'information sur les lieux de travail.
- le 18 : manifestations nationales, l'une à Québec, l'autre à Montréal.

**SOIRÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS DE PCV** — Les travailleurs de PCV, en conflit depuis le 11 février dernier, organisent une soirée de solidarité le 14 mars prochain, au centre des loisirs Notre-Dame de Bellefleur, à Valleyfield. Tous les syndiqués CSN sont invités.

## Les mouvements d'action catholique réaffirment leur appui à la Grande Corvée

Les mouvements d'action catholique de Montréal, soit la Jeunesse ouvrière chrétienne, la Jeunesse étudiante chrétienne, le Mouvement des travailleurs chrétiens, le Mouvement des étudiants chrétiens du Québec, le Mouvement des femmes chrétiennes et le Regroupement action-milieu, viennent de prendre position en faveur de la pétition que font circuler les forestiers réclamant la disparition du travail à forfait et le reboisement obligatoire par les compagnies. Ils appuient leur prise de position sur l'abolition complète du travail à forfait pour les forestiers de Colombie britannique depuis 1972 ainsi que pour 70 % de ceux du nord-ouest ontarien. Les mouvements d'action catholique remarquent également que les compagnies forestières impliquées dans le conflit en cours au Québec sont parmi les compagnies dont les profits au Canada sont les plus élevés (23-24 %) et les réinvestissements au pays les plus bas (2 % pour l'International Paper). De plus, ces compagnies sont grassement subventionnées par les gouvernements québécois et canadien, autant pour la modernisation de leurs équipements que pour le reboisement et les routes : plusieurs centaines de millions de dollars sont en cause. Et les chrétiens de conclure :

« Si on regarde les éléments apportés plus hauts dans une perspective historique, on s'aperçoit que ce n'est pas la première fois que le Québec se fait déposséder de ses ressources naturelles. Mais ce n'est pas non plus la première fois que nous tentons de résister. Tout au long de notre histoire, il y a eu des frères et des sœurs qui ont résisté à la dépossession et au mépris de la santé des travailleurs. La lutte des forestiers incarne à nouveau cette résistance. Le problème des forestiers et des forêts est posé à toute notre société, et chacun se doit de prendre position. Jusqu'à un certain point, ce n'est pas nous qui aidons les forestiers par notre prise de position, ce sont eux qui nous aident à faire un pas comme société. Les soutenir, c'est nous soutenir. Ne pas les soutenir, c'est permettre aux puissances économiques de faire de nous ce que bon leur semble, selon la seule logique du profit. »

\*\*\*

Ste-Anne de la Pocatière, le 26 février 1981 — **LES EMPLOYÉS DE ROC-CO POULET REFUSENT DE RENCONTRER LE PREMIER MINISTRE RENÉ LÉVESQUE** — Après avoir, au début de la semaine, publiquement demandé au premier ministre René Lévesque de les rencontrer, lors de son passage à Ste-Anne de la Pocatière, les employés de Roc-co Poulet, un abattoir de volailles de St-Roch des Aulnaies qui a fermé ses portes à la fin de janvier, ont par la suite refusé de se rendre à la rencontre sollicitée au moment où cette dernière était devenue possible. Denis Lemieux, président du syndicat CSN de l'usine Roc-Co, qui compte 45 travailleurs et travailleuses, précise que ce n'est pas la rencontre comme telle qui a été refusée, mais le cadre de cette rencontre.

« Nous voulions, d'expliquer monsieur Lemieux, prendre le temps de saisir le premier ministre des circonstances de la fermeture de notre usine, le sensibiliser à notre vécu et obtenir de son gouvernement une volonté politique claire d'assurer la relance de cette en treprise dans la région. »

Le premier ministre, par l'entremise des organisateurs de sa tournée, proposait une entrevue d'une durée de six à dix minutes qui se serait déroulée dans le stationnement des employés de Bombardier, juste avant son entrée « triomphale » pour une visite industrielle dans l'usine de cette compagnie. « Alors, nous avons annulé cette rencontre, jugeant qu'un cadre aussi limité n'aurait fait, tout au plus, que donner le temps aux photographes « d'immortaliser » le premier ministre en train de nous serrer la main, donnant ainsi l'impression qu'il s'occupait de nos problèmes. » « Nous comprenons, de terminer le président du syndicat, qu'une visite prolongée chez Bombardier, c'est plus intéressant pour un gouvernement en campagne électorale, parce que, actuellement, ça va bien chez Bombardier, il y a des gros projets à l'horizon, de la création d'emplois en vue, etc. Mais ce ne sont pas les gens bien portant qui ont besoin du médecin...

## Parminou au rapport

*Camarades,*

*La coopérative des travailleurs et travailleuses de théâtre des Bois francs (Théâtre Parminou) vous transmet son rapport sur sa première collaboration avec la CSN dans le cadre de la lutte du front commun du secteur public, à l'automne 1979.*

*À cette époque, nous avons créé un mini spectacle à la demande du comité de la condition féminine de la CSN et du CCNSP, portant sur les revendications des droits parentaux pour les travailleuses et travailleurs du secteur public. Le spectacle s'intitulait : **Un moman de congé**. Il a été joué 24 fois et a rejoint 4849 personnes. Nous avons de plus donné 4 extraits d'un autre de son spectacles traitant des conditions de travail : **O travail** (synthèse) et **L'hôpital, ça me garde malade**, avec lesquels nous avons rejoint 715 syndiqués, dont 115 sur les lignes de piquetage, le 25 octobre 1979.*

*Nous désirons maintenant vous informer sur notre seconde collaboration qui débutera le 8 mars avec **Voyons bébé... y a rien là**, spectacle portant sur le harcèlement sexuel des femmes en milieu de travail. Ce spectacle a été créé à la demande du comité de condition féminine de la CSN avec la participation de la CEQ, de la FQII et du SPGQ. Nous vous invitons à assister à la première de **Voyons bébé... y a rien là** à Montréal à l'occasion de la journée internationale des femmes.*

*La CSN utilise déjà nos services lors de soirées de solidarité, de congrès et sur des lignes de piquetage ou tout simplement pour des soirées culturelles. Nous croyons être un outil de sensibilisation et de mobilisation efficace. Nous poursuivons donc ces formules de collaboration et nous sommes prêts à explorer de nouvelles façons de mettre le théâtre au service de l'action syndicale.*

*Les gens de Parminou*

\* \* \*

Montréal, le 2 mars 1981 — **DIRECT FILM DIGÈRE MAL LA SYNDICALISATION DE SES EMPLOYÉS** — En juillet 1980, le Syndicat des employé(e)s de magasin Direct Film (CSN) signait sa première convention collective. Suite à cet accord, les magasins du Québec entreprenaient les démarches pour joindre les rangs du syndicat regroupant les magasins de la région métropolitaine. Ce geste n'a pas plu à l'employeur. Ce dernier conteste le fait que les gérants soient inclus dans l'unité de négociation, comme à Montréal. Rappelons que Direct Film avait fait la même contestation à Montréal : elle la perdu en audition. En plus de contester l'unité, l'employeur a procédé au cours des derniers mois à des congédiements, en plus de changer les heures d'ouverture de ses magasins, réduisant ainsi les revenus de ses employés. Suite à ces changements, le syndicat s'apprête à poursuivre Direct Film pour changements illégaux aux conditions de travail. Direct Film ne s'est pas arrêté là. Il a changé les heures d'ouverture d'une quarantaine de magasins à Montréal, contrairement aux dispositions de la convention collective. Une cinquantaine de griefs pourraient être portés pour non respect de la convention collective. Face à cette attaque, le syndicat annonce que si tous les problèmes ne sont pas réglés d'ici un mois, il lancera à l'occasion du bureau de la FNC, qui se tiendra à Sherbrooke les 2, 3 et 4 avril prochains, un mouvement de boycottage contre Direct Film.

## CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION DES SALARIÉ(E)S CSN

HIVER-PRINTEMPS 1981

### Organisation Phase II

semaine du 9 mars 1981

à Pierrefond

### Réflexion

semaine du 23 mars 1981

à St-Donat

### Arbitrage

semaine du 6 avril 1981

à Lévis

### Organisation

semaine du 4 mai 1981

à Lévis

### Négociation

semaine du 18 mai 1981

à Lévis

### Direction de grève

semaine du 1er juin 1981

### Réflexion

semaine du 15 juin 1981

à Lévis

## REJET DES OFFRES PATRONALES AU CINÉMAS ST-DENIS ET DESJARDINS

— Le 26 février 1981, les 45 travailleurs(euses) syndiqué(e)s du Théâtre et cinéma St-Denis et Desjardins (CSN) en grève depuis le 11 novembre 1980, ont rejeté massivement les dernières offres patronales, au scrutin secret, à 95 % et 100 %. L'employeur, France-Film, (filiale de Télé-Métropole), proposait, dans ces offres, plusieurs reculs, entre autres sur l'ancienneté, congés (maternité, fériés, sociaux), etc. Sur le monétaire, il offrait le salaire minimum : \$ 3,65 (plus \$ 0,05 et \$ 0,10).

□ □ □

**L'AGENCE R.K.** — Les travailleurs de PCV font appel à tous afin d'obtenir des renseignements sur l'agence de sécurité R.K. (pour Richard et Kavana), qui est établie au 7357 Sherbrooke ouest, à Montréal. Utilisez le télex pour les faire parvenir.

□ □ □

## DÉBRAYAGES DE 24 HEURES À L'HÔPITAL

**ST-JOSEPH DE RIMOUSKI** — Les syndiqués de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski ont décidé par un vote de 72 % de procéder à des débrayages de 24 heures pour contrer les décisions administratives de l'hôpital qui est en train de faire de nouvelles coupures face au nouveau redressement budgétaire.

□ □ □

## LES TRAVAILLEURS DE VAILLANCOURT FÊTENT LEUR RÉSISTANCE

— Plus de 200 travailleurs et travailleuses ont manifesté leur appui à la lutte que mènent les travailleurs de Vaillancourt, victimes d'une fermeture depuis plus d'un an. La manifestation a été suivie d'un théâtre-forum, forme de théâtre qui vient du Brésil et qui permet à un groupe d'exprimer collectivement son vécu et ses préoccupations.

□ □ □

# à la CSN au 27 février 1981

## 5006 grévistes dans 35 conflits

### Sud-ouest québécois

- Travailleurs produits chimiques Valleyfield (CIL) (Métallurgie) : 504 grévistes depuis le 11 février 1981;
- Centre d'accueil Val-Séjour de Valleyfield (FAS) : 35 grévistes depuis le 11 février 1981.

### Côte-Nord

- Quebec North Shore (FTPF) : 600 grévistes depuis le 14 juillet 1980;
- Soc. Conservation Côte-Nord (FTPF) : 88 grévistes depuis le 1er juillet 1980;
- Transport scolaire de la Côte-Nord (FESP) : 37 employés en journée d'étude le 25 février 1981.

### Outaouais

- Municipalité de la Pêche (FESP) : 10 grévistes depuis le 2 février 1981;
- Empl. de la CSRO (FESP) : 70 grévistes depuis le 9 décembre 1979;
- Chauffeurs scolaires CTCRO (FESP) : 110 grévistes depuis le 14 janvier 1981.

### Lanaudière

- Empl. Alimentation Montréal (Commerce) : 30 grévistes depuis le 17 décembre 1980;
- Autobus Gil-ber (FESP) : 30 grévistes depuis le 17 février 1981.

### Montréal

- Tex Bleach (Commerce) : 150 grévistes depuis le 6 février 1980;
- Cinémas Complexe Desjardins (FNC) : 12 grévistes depuis le 11 novembre 1980;
- Théâtre St-Denis (FNC) : 30 grévistes depuis le 11 novembre 1980;
- Communications Radio-Canada (FNC) : 200 grévistes depuis le 20 novembre 1980;
- Dismat Bureau (Commerce) : 34 grévistes depuis le 3 décembre 1980;
- Buanderie centrale de Montréal (FAS) : 223 grévistes depuis le 26 novembre 1980.

### Nord-Ouest québécois

- Trav. Bois de sciage (FTPF) : 143 grévistes depuis le 4 décembre.

### Québec

- Sani-Mobile (FNSBB) : 81 grévistes depuis le 18 février 1981;
- Agence provinciale du Québec 1972 (Commerce) : 42 grévistes depuis le 17 novembre 1980;
- Garage Charlevoix est (Métallurgie) : 36 grévistes depuis le 30 octobre 1980;
- Garage Charlevoix est (section Guay Pontiac-Buick de Baie St-Paul) (Métallurgie) : 6 grévistes depuis le 27 novembre 1980;
- Hôtellerie du Parc des Braves (FAS) : 25 grévistes depuis le 21 janvier 1981;
- Centre Aidop (FAS) : 15 grévistes depuis le 19 décembre 1980;
- Autobus de la Rive-Sud (FESP) : 30 grévistes depuis le 2 décembre 1980;
- Transport Chauveau (section aéroportuaire) (FESP) : 25 grévistes depuis le 5 février 1981.

### Saguenay Lac St-Jean

- Trav. forestiers de Girardville (FTPF) : 110 grévistes depuis le 12 août 1980;
- Magasins de Chicoutimi — Servo-Mat (Commerce) : 21 grévistes depuis le 26 septembre 1980.

### Shawinigan

- Trav. Forêt de la Mauricie (FTPF) : 1500 grévistes depuis le 1er juillet 1980.

### Sherbrooke

- Empl. de la Radio CJRS (FNC) : 19 grévistes depuis le 21 novembre 1980.

### Richelieu-Yamaska

- Ass. boissons gazeuses de St-Hyacinthe (Commerce) : 6 grévistes depuis le 10 juillet 1980;
- Sal. Métal de St-Hyacinthe (Métallurgie) : 20 grévistes depuis le 27 novembre 1980.

### Thetford Mines

- Fournier Steel Works (FMMPC) : 75 grévistes depuis le 26 février 1980;
- Imprimeurs de Thetford (Non-fédéré) : 10 grévistes depuis le 30 juillet 1978.

### Trois-Rivières

- Reynolds (FMMPC) : 777 grévistes depuis le 25 février 1980.

### Syndicat non affilié à un conseil central

- Trav. Radio-Acadie CJVA (FNC) : 13 grévistes depuis le 13 février 1981.

### TÉLÉGRAMMES À DEUX MINISTRES AU SUJET DU CENTRE AIDOP

— Benoit Murray, président du conseil central de Québec (CSN) a fait parvenir les deux télégrammes suivants; le premier au ministre de la Justice, Marc-André Bédard, le second au ministre des Affaires sociales, Denis Lazure :

*Monsieur le ministre,*

*Le 17 février dernier, les travailleurs et travailleuses du Centre Aidop, à Québec, se faisaient brutalement expulser des locaux occupés, menottes aux poignets, par la Sûreté municipale de Québec. Une telle attitude est inqualifiable mais ne nous surprend guère : les travailleurs syndiqués vivent régulièrement ce type de répression policière. Nous voulons vous rappeler, par cette lettre, que de « policiser » les conflits de travail ne fera que renforcer notre mobilisation et notre solidarité.*

*Monsieur le ministre,*

*Le 11 février dernier, la direction du Centre Aidop annonçait la fermeture de ce centre. Il nous apparaît, monsieur le ministre, que cette fermeture est liée au combat anti-syndical que mène cette direction depuis 15 mois. Cette dernière a préféré mettre fin à une ressource qui donnait des services à quelques mille démuni(e)s par année plutôt que de trouver un terrain d'entente avec les travailleurs(euses) syndiqué(e)s. Nous exigeons que vous interveniez dans ce dossier dans le but de réouvrir le Centre Aidop et ce, pour le respect des travailleurs(euses) syndiqué(e)s et des mille démuni(e)s de la région de Québec qui ont besoin de cette ressource.*

□ □ □

### SIGNATURE D'UNE PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE CHEZ TRANSPORT BOULAY

— Le syndicat des employés des Transports scolaires de la Côte-nord (Boulay) vient de signer une première convention collective d'une durée d'un an. La plupart des demandes syndicales ont été acceptées, dont la clause d'indexation.

□ □ □

### UN NOUVEAU JOURNAL : PRESSE-LIBRE

— Le numéro un du mensuel *Presse-Libre* vient d'être lancé simultanément à Montréal et à Québec. Dans la filiation de Québec-Press et de l'Agence de presse libre du Québec, *Presse-Libre* veut reprendre la tradition d'une information axée sur l'actualité mais faite du point de vue des organisations de lutte des travailleurs, des femmes, des comités de quartiers et autres. *Presse-Libre* pour ré-apprendre la parole.